

A.P FROID SYSTEM

**Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 11 500 euros
Siège social : 10 rue Lei Caneou
13220 CHATEAUNEUF LES MARTIGUES
530 620 871 RCS AIX EN PROVENCE**

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 10 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 10 septembre,
A 18 heures,

La Société S.A HOLDING, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 178 500 euros, ayant son siège social 10, rue Lei Caneou 13220 CHATEAUNEUF LES MARTIGUES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 945 297 356 RCS AIX EN PROVENCE, représentée par Alexandre DUPRIEZ en sa qualité de président,

Propriétaire de la totalité des 100 parts sociales de 115 euros composant le capital social de la Société A.P FROID SYSTEM ,

Associée Unique de ladite Société,

Après avoir pris connaissance du rapport de la gérance,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social,
- Modification corrélative des statuts,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associée Unique décide de transférer le siège social du 10 rue Lei Caneou, 13220 CHATEAUNEUF LES MARTIGUES au 17 avenue Chateau Laugier ZI LA VALAMPE 13220 CHATEAUNEUF LES MARTIGUES à compter du 01/09/2025 et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 17 avenue Chateau Laugier ZI LA VALAMPE 13220 CHATEAUNEUF LES MARTIGUES."

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associée Unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'Associée Unique
Pour la société S.A HOLDING